

# Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proche de la précarité.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions sociales, le ministère des solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication dans chaque région d'un panorama des situations de pauvreté. Ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et associations : les pactes locaux des solidarités.

Ces données seront en effet particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques de pauvreté et pour la mise en place d'actions partenariales entre tous les organismes qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionales, départementales et également locales au niveau des EPCI, permettant un maillage fin dans l'analyse et la construction des modalités d'intervention. Afin de mieux comprendre l'enchevêtrement des problématiques qui touchent les personnes, une analyse novatrice autour de 6 profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale des différents facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés de ces publics : insertion professionnelle, mobilité, logement, accès aux soins et aux services, formation, offre de garde d'enfants, etc.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités qui se développe autour de 4 axes prioritaires : la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En Hauts-de-France, le présent panorama est le fruit d'une collaboration entre la Direction régionale de l'Insee et la Commissaire à la lutte contre la pauvreté. Avec 4 de ses 5 départements parmi les plus pauvres au niveau national, la région Hauts-de-France est la plus exposée dans la métropole, derrière la Corse, les familles monoparentales et les jeunes étant particulièrement exposés. Parmi les six profils-type de pauvreté identifiés dans ce panorama régional, les ménages retraités constituent, comme au niveau national, le profil le plus représenté. Viennent ensuite les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc social, leur part importante dans l'ensemble des ménages pauvres étant à mettre en lien avec la difficile reconversion des territoires anciennement industriels. En effet, les intercommunalités de l'ex-bassin minier et du nord de l'Aisne font partie des 10 % d'EPCI aux taux de pauvreté les plus élevés au niveau national. En outre, la pauvreté est plus marquée dans les espaces urbains, notamment dans les communes urbaines denses, bien que l'on observe également une forte propension de ménages pauvres en emploi dans les territoires périurbains et dans le sud de la région.

Pour autant, les Hauts-de-France se sont toujours caractérisés, et se caractérisent encore aujourd'hui, par le remarquable dynamisme de sa jeunesse et de ses forces vives ainsi que l'allant de ses élus, unis aux côtés des services de l'État pour construire le modèle d'une région décarbonée, innovante, désenclavée et solidaire, au carrefour des grandes dynamiques du continent européen.

**Le préfet de la région  
Hauts-de-France**

  
Georges-François Leclerc

**La directrice régionale de l'Insee  
Hauts-de-France**

  
Catherine Renne